




**SUIVI ANNUEL DES RÉSULTATS RÉGIONAUX LIÉS AU  
PROGRAMME VERS UN CHEZ-SOI — MONTRÉAL**

**ANNÉE 2022-2023**

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

# SUIVI ANNUEL DES RÉSULTATS RÉGIONAUX LIÉS AU PROGRAMME VERS UN CHEZ-SOI — MONTRÉAL

ANNÉE 2022-2023

---

## Mise en contexte

Les régions visées par le volet « communauté désignée » du programme Vers un chez-soi (VCS) avaient l'obligation de déterminer les résultats communautaires qu'elles allaient utiliser pour mesurer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables, incluant les personnes en situation d'itinérance chronique.

À Montréal, ces résultats ont été déterminés grâce au travail de collaboration entre le Service régional de l'itinérance (SRI) du CIUSSS-du-Centre-Sud-de-l'Ile-de-Montréal et ses partenaires communautaires et institutionnels, par le biais d'un groupe de travail intersectoriel. Ils ont été intégrés au Plan concerté montréalais en itinérance (PCMI) 2021-2026 adopté au printemps 2022<sup>1</sup>. Pour chaque résultat choisi, un indicateur et une cible ont été élaborés.

Ce document présente les résultats régionaux obtenus au cours de l'année 2022-2023, c'est-à-dire entre le 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

## Constats ou enjeux en lien avec les résultats communautaires

Lors de l'élaboration des résultats communautaires, un des critères considérés pour le choix des indicateurs à documenter concernait la disponibilité des données. Il fallait que les données soient déjà documentées par les organismes, afin de ne pas alourdir leur travail, et à la disposition du SRI. Ainsi, les données devaient provenir des redditions de comptes des organismes financés par le SRI pour différents projets, dont les projets VCS.

L'exercice a permis de déterminer 6 résultats communautaires. Malheureusement, depuis la publication du PCMI, nous avons constaté que deux d'entre eux ne pouvaient être documentés. Ces derniers devront donc être reformulés en 2023-2024 en collaboration avec les partenaires. Le présent document fait état des résultats obtenus pour 4 indicateurs de suivi.

---

<sup>1</sup> Pour accéder au PCMI, veuillez cliquer sur le lien suivant : [https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/outils-services/Itinerance/23-06-13\\_Plan\\_PCMI\\_21-26.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/outils-services/Itinerance/23-06-13_Plan_PCMI_21-26.pdf)

## Suivi annuel des résultats régionaux

### 1. Résultat visé en matière de réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance, incluant celles en situation d'itinérance chronique :

- ✚ 485 personnes en situation d'itinérance ont obtenu un logement au cours de la dernière année, dont 150 personnes en situation d'itinérance chronique.
- ✚ Parmi celles-ci, 33 % sont des femmes et 50 % présentent un profil sociodémographique diversifié.

#### 1.1 Définition de l'itinérance chronique utilisée pour en faire le suivi

La définition utilisée est celle provenant du gouvernement fédéral, soit « l'itinérance chronique désigne les personnes qui sont actuellement en situation d'itinérance ET qui ont été en situation d'itinérance pendant 6 mois (180 jours) ou plus au cours de la dernière année OU pendant 18 mois (546 jours) ou plus au cours des 3 dernières années. »

#### 2.1 Indicateur retenu pour faire le suivi de l'itinérance chronique

- ✚ Nombre de personnes en situation d'itinérance, incluant les personnes en situation d'itinérance chronique, qui ont intégré un logement au cours de l'année.

#### 3.1 Calcul de l'itinérance chronique à partir de cet indicateur

La région de Montréal ne possède actuellement que des données partielles pour faire un suivi de l'itinérance chronique. D'une part, il n'y a pas du système de gestion de l'information unique d'implanté dans les ressources offrant des services aux personnes en situation d'itinérance. D'autre part, le rapport national sur le dénombrement ne propose pas d'estimation pour l'itinérance chronique comme telle. L'itinérance chronique doit plutôt être déduite de certains tableaux et ne répond qu'à la première partie de la définition fédérale (avoir été en situation d'itinérance pendant au moins 6 mois dans la dernière année). Ainsi, selon les résultats du dénombrement 2022, 72 % des personnes en situation d'itinérance visible, ou 1027, le sont de façon chronique (soit entre 6 mois et 12 mois). Parmi les personnes en situation d'itinérance visible<sup>2</sup>.

Parallèlement, afin de pouvoir documenter notre indicateur de réduction de l'itinérance chronique, nous avons émis l'hypothèse que les projets de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) financés par le programme VCS sont ceux qui, parmi tous les autres types de projets d'accompagnement en logement des personnes en situation d'itinérance, sont les plus susceptibles de desservir des personnes en itinérance chronique. Ainsi, le nombre de personnes logées spécifiquement par le biais des projets SRA-VCS constituera notre mesure du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique logées.

---

<sup>2</sup> Ce pourcentage (72%) est documenté à partir des réponses obtenues au questionnaire du dénombrement auquel 1426 personnes en situation d'itinérance ont répondu à Montréal.

#### 4.1 Sources de données utilisées pour calculer l'itinérance chronique

Deux sources de données principales sont utilisées pour documenter annuellement l'indicateur de réduction de l'itinérance :

- Rapport sur les résultats annuels fournis en ligne par les projets Vers un chez-soi (VCS).
  - Les données sur le nombre de personnes logées proviennent des projets VCS qui réalisent des activités de « placement en logement ». Comme décrit précédemment, les données sur le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique logée proviennent spécifiquement des projets de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA)-VCS.
- Données sur le nombre de personnes logées par les projets financés par le biais d'autres enveloppes de financement (mesures 1.1 et 5.3 du PAII<sup>3</sup> ainsi que l'initiative de création rapide de logements ICRL). Plus spécifiquement, il s'agit des données sur les projets :
  - d'accompagnement résidentiel dans de nouvelles unités développées ;
  - d'accompagnement résidentiel à court terme : projets d'entrée rapide en logement (ERL);
  - d'accompagnement résidentiel de type SRA en lien avec le programme de subvention au loyer (PSL)

#### 5.1 Résultat obtenu en 2022-2023 en réduction de l'itinérance, incluant l'itinérance chronique :

Comme on peut constater à la lumière de ce tableau 1 ci-dessous, la région de Montréal a dépassé ses cibles en réduction de l'itinérance, incluant l'itinérance chronique. Malgré la crise actuelle du logement qui sévit à Montréal et partout au Québec, de nombreuses personnes en situation d'itinérance ont pu obtenir un logement grâce au travail acharné des organismes communautaires qui les soutiennent.

---

<sup>3</sup> La mesure 1.1 consiste à dédier des unités de supplément au loyer (PSL) avec accompagnement aux jeunes hébergés en centres jeunesse. La mesure 5.3 concerne l'augmentation de l'offre de services d'accompagnement en logement. Pour consulter le PAII 2021-2026, cliquer sur le lien suivant : [https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/outils-services/Itinerance/23-06-13\\_Plan\\_PCMI\\_21-26.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/outils-services/Itinerance/23-06-13_Plan_PCMI_21-26.pdf)

**Tableau 1** : Résultat obtenu en réduction de l’itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l’année.

Indicateur	2022 - 2023	2023 -2024	Cible
<p>Nombre de personnes en situation d’itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l’année.</p> <p>Nombre de personnes en situation d’itinérance qui ont obtenu un logement au cours de l’année.</p> <p>De ce nombre, combien étaient en situation d’itinérance chronique :</p> <p>Parmi l’ensemble des personnes logées* :</p> <p><small>*Les données sociodémographiques des personnes logées proviennent exclusivement des données VCS.</small></p>	<p>4 690 personnes en situation d’itinérance dénombrées la nuit du 11 octobre 2022, dont 1027 en situation d’itinérance chronique</p> <p>1 169 personnes en situation d’itinérance logées</p> <p>Dont :</p> <p>153 personnes en situation d’itinérance chronique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 61 % d’hommes</li> <li>• 38 % de femmes</li> <li>• 1 % de personnes non binaires</li> <li>• 32 % de personnes issues des premières nations ou Inuits</li> <li>• 15 % de jeunes entre 12 et 24 ans</li> <li>• 10 % de personnes âgées de 65 ans et plus</li> </ul>		<p>970 / 2 ans</p> <p>Dont :</p> <p>300 personnes en situation d’itinérance chronique / 2 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 33 % sont des femmes.</li> <li>• 50 % présentent un profil sociodémographique diversifié.</li> </ul>

## 2. Résultat visé en matière de prévention de l'itinérance :

- ✚ 300 personnes par année (600 sur 2 ans) ont bénéficié d'un service pour éviter le retour à la rue ou en refuge.
- ✚ Parmi celles-ci, 25 % sont des femmes et 50 % présentent un profil sociodémographique diversifié.

### 2.1. Indicateur retenu pour faire le suivi de la prévention de l'itinérance

- ✚ Nombre de personnes par année qui ont bénéficié d'un service pour éviter le retour à la rue ou en refuge.

Sources de données utilisées pour calculer ce résultat :

Les données principalement utilisées pour documenter cet indicateur proviennent de « Rapport sur les résultats annuels » fourni en ligne par les projets VCS, et particulièrement des projets VCS qui réalisent des activités de « prévention et orientation à l'extérieur des refuges ».

### 2.2. Résultat obtenu en 2022-2023 en prévention de l'itinérance :

**Tableau 2** : Réduction de l'entrée ou du retour à la rue ou en refuge chez des personnes qui présentent des facteurs de vulnérabilité à l'itinérance

Indicateur	2022 - 2023	2023 - 2024	Cible
<p>Nombre de personnes par année qui ont bénéficié d'un service pour éviter le retour à la rue ou en refuge*</p> <p>Parmi les personnes ayant obtenu des services de prévention* :</p>	<p>1 015</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 73 % sont des hommes</li> <li>• 26 % sont des femmes</li> <li>• 1 % sont des personnes non binaires</li> <li>• 27 % sont des personnes issues des Premières Nations autochtones et Inuit</li> <li>• 14 % sont des jeunes entre 12 et 24 ans</li> <li>• 8 % sont des personnes âgées de 65 ans et plus</li> </ul>		<p>600 / 2 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 % sont des femmes.</li> <li>• 50 % présentent un profil sociodémographique diversifié.</li> </ul>

\*Les données proviennent exclusivement des projets VCS

Les services offerts par les projets VCS pour prévenir la perte du logement sont nombreux et diversifiés. Il peut s'agir de médiation auprès des propriétaires ou des membres du voisinage ou encore d'une intervention brève et intensive dans des moments de crise afin de favoriser le maintien en logement. De surcroît, le fait de recourir à des services de désencombrement et de ménage extrême permet d'éviter un retour à la rue aux personnes souffrant d'un trouble d'accumulation compulsive.

Par ailleurs, il convient ici de mentionner que l'approche du Soutien communautaire en logement social et communautaire (SCLSC) constitue une approche reconnue de prévention de l'itinérance. Plusieurs organismes mettent en œuvre cette approche et reçoivent un financement à cet effet. Les données provenant de ces projets permettent donc également de documenter les efforts pour prévenir un retour à la rue chez des personnes logées ayant déjà vécu des périodes d'itinérance ou prévenir une entrée dans la rue chez des personnes présentant des facteurs de vulnérabilité. Ainsi, au cours de l'année 2022-2023, la région de Montréal a financé l'accompagnement en logement et le SCLSC dans 17 357 unités d'habitation réparties comme suit :

Déficiance intellectuelle/TSA : 43	Itinérance : 1 404
Déficiance physique : 442	Dépendances (alcoolisme, toxicomanie, jeu, etc.) : 48
Santé mentale : 566	Multi problématiques : 4 056
Personnes âgées : 10 775	

Enfin, les données fournies par l'Opération 1<sup>er</sup> juillet permettent de documenter le nombre de personnes qui ont évité la rue grâce à une concertation de partenaires. En 2022-2023, 337 personnes sans logis ou en voie de le devenir ont été accompagnées par le Service de référence de l'OMHM à travers ses services d'aide au relogement dont 124 ont été hébergées temporairement avant d'être relogées. L'Opération 1<sup>er</sup> juillet contribue largement à la prévention de l'itinérance à Montréal.

### 3. Résultat visé en matière de services de soutien destinés aux personnes en situation d'itinérance

- ✚ 1000 personnes par année ont bénéficié d'un service ou d'un accompagnement leur permettant de répondre à leurs besoins.
- ✚ Parmi celles-ci :
  - 33% sont des femmes
  - 50% présentent un profil sociodémographique diversifié

#### 3.1. Indicateur retenu pour faire le suivi de la prévention de l'itinérance

- ✚ Offre de service renforcée pour combler les besoins des personnes en situation d'itinérance et adaptée aux réalités diversifiées des personnes

#### 3.2. Sources de données utilisées pour calculer ce résultat :

Les données principalement utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapport sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS, et particulièrement des projets VCS qui réalisent des activités dans le secteur « services de soutien aux personnes ».

#### 3.2. Résultat obtenu en 2022-2023

Malheureusement, cet indicateur ne peut être documenté tel quel. Les données fournies par les projets VCS ne sont pas en adéquation. L'indicateur sera donc reformulé en 2023-2024. Soulignons tout de même que le programme Vers un chez-soi a financé plus de 90 projets de service permettant de joindre assurément plus de 1000 personnes en situation d'itinérance, de différents profils, et de répondre à leurs besoins.



#### 4. Résultat visé en matière d'investissements en immobilisations

- ✚ 20 unités de logement avec soutien rendues disponibles pour des personnes en situation d'itinérance

4.1. Indicateur retenu pour faire le suivi de la prévention de l'itinérance

- ✚ Nombre d'unités de logement avec soutien rendues disponibles

4.2. Sources de données utilisées pour calculer ce résultat :

Les données principalement utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapport sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS, et particulièrement des projets VCS qui réalisent des activités dans le secteur « immobilisations ».

4.3. Résultat obtenu en 2022-2023 :

**Tableau 3** : Investissements en immobilisations

Indicateur	2022 - 2023	2023 - 2024	Cible
Nombre d'unités de logement avec soutien rendues disponibles à des personnes en situation d'itinérance	46 nouvelles unités de logement avec soutien rendues disponibles		20 / 2 ans

Le programme Vers un chez-soi a financé 3 projets d'investissements en immobilisations visant à meubler 46 unités de logement avec soutien nouvellement construites en 2022-2023. Ce faisant, 46 personnes en situation d'itinérance ont pu obtenir un logement avec accompagnement.

## 5. Résultat visé pour améliorer les connaissances sur l'itinérance et la compréhension de certains enjeux

- ✚ Deux projets de collectes de données soutenus

5.1. Indicateur retenu pour faire le suivi de la prévention de l'itinérance

- ✚ Nombre de projets de collectes de données soutenus

5.2. Sources de données utilisées pour calculer ce résultat :

Les données principalement utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapport sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS, et particulièrement des projets VCS qui réalisent des activités dans le secteur « coordination et collecte de données ».

5.3. Résultat obtenu en 2022-2023 :

**Tableau 5** : Résultat obtenu pour renforcer la mobilisation et la concertation en itinérance

Indicateur	2022 - 2023	2023 - 2024	Cible
Connaissances sur l'itinérance et compréhension de certains enjeux améliorés	3 projets soutenus pour améliorer les connaissances sur l'itinérance et certains enjeux associés.		2 projets soutenus / 2 ans

La cible régionale est atteinte. Les projets d'amélioration des connaissances en itinérance, d'une durée de deux ans, portent sur les 3 enjeux suivants :

- ✚ Portrait des pratiques en matière d'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS +) dans le milieu communautaire en itinérance et production d'outils pour soutenir l'implantation de l'approche auprès des organismes qui le souhaitent.
- ✚ Compréhension de l'intersection entre les problèmes d'itinérance, de toxicomanie et de santé mentale chez les personnes LGBTQ+ pour favoriser une meilleure réponse à leurs besoins et production d'outils pour soutenir les organismes communautaires.
- ✚ Documentation d'un projet de logement communautaire à haut seuil d'accessibilité destiné à des personnes hautement marginalisées, son approche, les dynamiques et enjeux vécus et ses effets sur le parcours des résidents.

## 6. Résultat visé pour renforcer la mobilisation et la concertation en itinérance

✚ Trois projets de mobilisation et de concertation en itinérance soutenus

6.1. Indicateur retenu pour faire le suivi de la prévention de l'itinérance

✚ Nombre de projets de mobilisation et concertation soutenus

6.2. Sources de données utilisées pour calculer ce résultat :


Les données principalement utilisées pour documenter cet indicateur proviennent des « Rapport sur les résultats annuels » fournis en ligne par les projets VCS, et particulièrement des projets VCS qui réalisent des activités dans le secteur « coordination et collecte de données ».

6.3. Résultat obtenu en 2022-2023 :

**Tableau 6** : Résultat obtenu pour renforcer la mobilisation et la concertation en itinérance

Indicateur	2022 - 2023	2023 - 2024	Cible
Mobilisation et concertation en itinérance renforcée	3 projets soutenus		2 projets soutenus / 2 ans

La cible régionale est atteinte. Deux projets visent à contribuer à la concertation montréalaise en itinérance par une participation aux instances de la gouvernance régionale. Un troisième projet s'inscrit dans la mobilisation du milieu communautaire dans la lutte contre l'itinérance et la pauvreté et dans la sensibilisation de la population montréalaise à cet égard.



Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Sud-  
de l'île-de-Montréal

Québec 